
BMS PROCESS:	Policies
PHASE OF PROCESS:	Sustainability
TITEL:	NAT.HS.POL.Directive sur la sante et la securite au travail

Directive sur la santé et la sécurité au travail

Coca-Cola HBC Suisse SA s'engage à développer et à mettre en œuvre des systèmes efficaces, des normes et des procédures efficaces en matière de sécurité et de santé au travail (SST) adaptés aux risques liés à ses activités commerciales. Dans le cadre du programme de sécurité au travail, l'entreprise applique de manière structurée les normes OHSAS 18001 et ISO 45001. À cela s'ajoutent la protection des normes de travail de The Coca-Cola Company et de Coca-Cola HBC Suisse SA. Le programme vise à assurer un milieu de travail sain et sécuritaire et à réduire les risques pour la sécurité des collaborateurs, des entrepreneurs, des visiteurs et des autres personnes concernées par les activités commerciales. Pour que Coca-Cola HBC Suisse SA puisse garantir un environnement de travail sûr et sain, les principes ci-dessous s'appliquent.

- 1) Chaque environnement de travail est réglementé en fonction des risques pour la santé et la sécurité au travail afin d'éviter les blessures et les maladies sur le lieu de travail.
- 2) Dans toutes les régions de Coca-Cola HBC Suisse SA, les dispositions légales ainsi que les normes internationales en vigueur concernant la SST sont respectées par la mise en œuvre de programmes d'amélioration continue dans les sites des différentes régions.
- 3) La mise en œuvre d'un programme de gestion efficace et intégral de la SST pour les activités commerciales courantes est effectuée :
 - a. Identifier, évaluer et contrôler les risques et les opportunités liés aux causes connues d'accidents du travail et de maladies professionnelles en relation avec les processus de travail et les environnements de travail.
 - b. Veiller à ce que tous les collaborateurs à tous les niveaux de l'organisation comprennent et respectent les politiques et procédures de SST de Coca-Cola HBC Suisse SA.
 - c. Fournir un mécanisme de participation des collaborateurs et/ou de leurs représentants dans le cadre des activités de H&S.
 - d. Développer les compétences des collaborateurs dans le domaine de la SST grâce à une formation et à un leadership efficace à tous les niveaux de l'entreprise.
 - e. Effectuer une validation des procédures et des services de santé et de sécurité au travail au moyen d'audits internes et externes du système.
 - f. Enquêter sur les causes des accidents du travail et des maladies professionnelles et définir des mesures pour éviter qu'ils ne se reproduisent.
 - g. Coordonner les réglementations de sécurité au travail avec toutes les autres unités opérationnelles et veiller à ce que l'efficacité soit évaluée et constamment améliorée.
 - h. Inclure des stratégies de sécurité au travail dans le processus annuel de planification des activités afin de s'assurer que la question demeure une partie intégrante de l'entreprise.
 - i. Établir des cibles annuelles mesurables pour tous les secteurs afin d'assurer l'amélioration continue et la conformité.
 - j. Communiquer et partager les exemples de mises en œuvre réussies et les expériences d'accidents pour sensibiliser les gens et prendre des mesures préventives.

Comme tenu de l'importance qu'occupe la sécurité au travail à Coca-Cola HBC Suisse, le rapport annuel intégré rend compte de l'état de la sécurité au travail.

Nous nous engageons à respecter la politique de santé et de sécurité au travail et à assurer la mise en œuvre réussie de notre stratégie et de nos objectifs.

Chaque collaborateur de Coca-Cola HBC Suisse SA, à tous les niveaux et dans toutes les fonctions, est conjointement responsable de l'application de cette déclaration.

Je m'engage à faire preuve de leadership et à fournir les ressources nécessaires pour veiller à ce que cette politique soit pleinement mise en œuvre. Chaque collaborateur de Coca-Cola Hellenic à tous les niveaux et fonctions de l'organisation partage la responsabilité de la réussite de la mise en œuvre de ce programme.

Thomas Krennbauer
Country General Manager

Brüttsellen, 06.07.2020